



FORMATION DE FORMATEURS PRAP IBC VERS FORMATEUR PRAP 2S



PRÉ REQUIS

- Etre titulaire du certificat de formateur PRAP IBC depuis le 1er janvier 2009



OBJECTIFS

- Organiser et dispenser une formation-action PRAP à destination des soignants et des aidants, intégrée dans une démarche de prévention
- Participer à l'animation du projet de prévention des risques liés à l'activité physique de l'établissement, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs
- Former les salariés à être acteurs de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des patients ou résidents et à mobilité réduite



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pendant la session, la formation alternera entre apports théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films de situations réelles de travail.
- Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe.
- Evaluation et certification selon le référentiel INRS



DURÉE

- 28 heures



CONTENUS

- Rappel sur les différents enjeux de la prévention de risques professionnels liés à l'activité physique
- Statistiques de la sinistralité AT/MP nationales et du secteur sanitaire et social
- Place et rôle des différents acteurs des établissements de santé
- Spécificité du secteur sanitaire et social, place du patient ou résident et de la famille
- Rappel sur la méthodologie de projet dans le cadre de la démarche de prévention
- Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique et les dommages potentiels liés à l'activité physique, TMS
- Rappel sur la méthodologie d'analyse des risques liés à l'activité physique des situations de travail dans le secteur 2S
- Proposition de pistes d'amélioration techniques, organisationnelles et humaines et construction d'un plan d'actions adapté à l'établissement
- Séquençage d'un déroulé pédagogique pour l'acteur PRAP 2S
- Situations pratiques de mobilisation de la personne aidée en tenant compte des capacités de l'aidant et de l'aidé



Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 3 ans pour maintenir la certification INRS, il est d'une durée de 3 jours.

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte **www.greta-prp.fr**